

Principales conclusions



Tirées du rapport de l'Alliance mondiale sur l'ODD 16+ intitulé « **Enabling the implementation of the 2030 Agenda through SDG 16+ : Anchoring peace, justice and inclusion** » (Favoriser la mise en œuvre du Programme 2030 à travers l'ODD 16+ : ancrer la paix, la justice et l'inclusion), établi pour le Forum politique de haut niveau de juillet 2019.

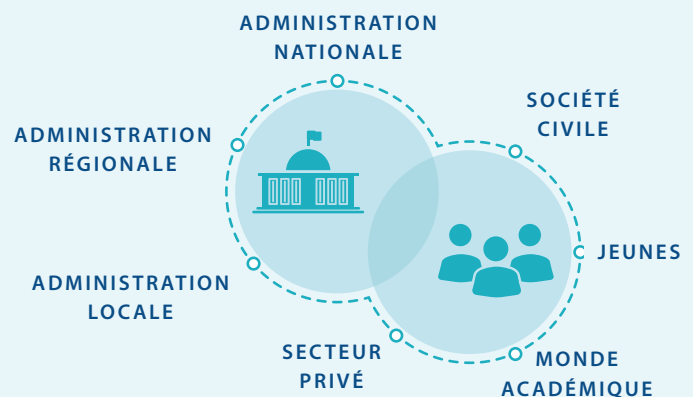
1 Un investissement politique et financier est nécessaire pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 16+

- Il sera difficile d'atteindre l'ODD 16+ d'ici 2030. **Il faut nécessairement des dirigeants nationaux visionnaires** pour accélérer les progrès vers l'ODD 16+ afin de transformer les sociétés de manière à éviter les conflits, réduire les inégalités, lutter contre les injustices et faire une place à tous.
- L'ODD 16+ peut favoriser la réalisation d'autres ODD si les gouvernements adhèrent totalement au processus et investissent dans le rôle de facilitateur et d'accélérateur de l'ODD 16+. Faute d'investir dans l'ODD 16+, on court le risque d'aggraver la violence, les injustices et l'exclusion, ce qui pourrait anéantir les acquis du développement engrangés sur tous les ODD, notamment ceux liés à l'éducation, à la santé et au climat.
- **Il est politiquement, techniquement et financièrement possible de mesurer les progrès vers la réalisation de l'ODD 16** et cela favorisera la mise en œuvre. Toutefois, dans de nombreux pays, les mécanismes institutionnels nationaux et locaux de collecte de données et de suivi des mesures publiques et de l'impact sont peu solides. Les partenariats entre les systèmes statistiques nationaux et les administrations régionales et locales, les organisations de la société civile, les associations de jeunes et le monde universitaire, ainsi que le secteur privé et les organisations internationales, peuvent renforcer la capacité d'un pays à recueillir, analyser et exploiter les données sur les cibles et indicateurs de l'ODD 16+.



2 La réalisation de l'ODD 16+ nécessite une approche « pangouvernementale » et « pansociale »

- Les États insistent sur le fait qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en œuvre l'ensemble du Programme 2030 tout seuls. **Il faut une « approche pangouvernementale » pour localiser et réaliser les ODD.** Cette approche consisterait non seulement à associer les organismes publics et les institutions étatiques, mais également à faire adopter les ODD par les administrations et institutions locales et régionales pour en faire une réalité pour les populations. En effet, les approches locales de la réalisation des ODD devraient éclairer la définition des priorités nationales.
- Une approche « pansociale » intégrant une collaboration et des consultations véritables et élargies avec les parties prenantes de tous les pans de la société est essentielle pour veiller à ne laisser personne de côté. Cette approche est plus efficace lorsqu'elle est institutionnalisée au sein de structures formelles et à différents échelons de l'administration. Les partenariats et plateformes multipartites associant des acteurs de l'administration publique, de la société civile, de la jeunesse, du monde universitaire et du secteur privé constituent un mécanisme crucial pour la réalisation de l'ODD 16+. Des initiatives ciblées sont nécessaires pour renforcer les capacités et créer un environnement propice à une telle collaboration.
- **Pour les États touchés par un conflit**, en particulier lorsque certaines parties du territoire échappent à l'autorité administrative de l'État, **il est indispensable d'associer les acteurs de la société tout entière à la conception et à la mise en œuvre des politiques de développement.** Non seulement l'ODD 16+ guide les pays dans la marche à suivre pour façonner



leurs institutions afin de réaliser les ODD, mais il **détermine également la démarche qu'ils adoptent pour prendre des mesures sur le plan de l'action humanitaire, du développement et de la paix, en particulier dans les situations de fragilité et de conflit.**

3 L'ODD 16+ contribue à protéger les libertés fondamentales et à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté

- Avec la réduction de l'espace civique à travers le monde, de nombreux acteurs de la société civile se heurtent à des obstacles à l'inclusion et à la participation, sur les réseaux sociaux et en dehors. Il s'agit notamment de menaces à la sécurité personnelle des activistes et défenseurs des droits de l'homme, qu'on empêche souvent de participer véritablement aux processus de planification du développement et d'élaboration des politiques. Cette tendance présente le risque de ne pas prendre en compte les besoins et les opinions des personnes les plus vulnérables de la société, notamment les femmes, les enfants, les jeunes, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées dans leur propre pays et les apatrides, dans l'élaboration des politiques publiques.
- Des institutions de gouvernance et des processus décisionnels enracinés dans une approche du développement fondée sur les droits de l'homme sont essentiels à la réalisation de l'ODD 16+ et à l'assurance de ne laisser personne de côté. Des réformes audacieuses visant à faire en sorte que les institutions de gouvernance soient plus centrées sur la personne, sensibles, efficaces et responsables, conformément aux principes de l'ODD 16+, renforceront la résilience des sociétés aux conflits grâce à une meilleure prise en compte des voix minoritaires et marginalisées. Les institutions doivent non seulement être responsables et transparentes, mais aussi plus participatives, ouvertes à tous, sensibles et représentatives. Elles doivent fonctionner conformément à l'état de droit et aux principes des droits de l'homme que sont la non-discrimination et l'égalité.



- Les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) peuvent jouer plusieurs rôles dans la démarche consistant à ne laisser personne de côté. Elles sont des catalyseurs du développement durable qui aident à lutter contre les inégalités et la discrimination sous toutes ses formes. Elles contribuent à des processus de collecte et d'analyse de données plus inclusifs. Elles facilitent l'accès à la justice et à la réparation et peuvent régler des plaintes. Elles promeuvent les normes des droits de l'homme et les ODD en matière de conduite des affaires, de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Elles constituent une plateforme de dialogue dans les sociétés qui opèrent une transition vers la paix et la justice. Elles aident à créer un climat de confiance entre les institutions gouvernementales et les citoyens afin de promouvoir des processus nationaux transparents, participatifs et inclusifs de mise en œuvre et de suivi des ODD. Elles peuvent également jouer un rôle de supervision de la mise en œuvre des ODD pour s'assurer que la planification, la mise en œuvre et les rapports concernant les ODD cadrent avec les normes des droits de l'homme en privilégiant le principe de « ne laisser personne de côté ».



- Il est nécessaire d'investir considérablement dans des données ventilées fiables pour s'assurer que les politiques et les programmes atteignent les groupes marginalisés et vulnérables et les autres personnes « laissées de côté ». Les systèmes de collecte de données sont défectueux en ce qui concerne la couverture systématique et la ventilation des données, en particulier aux niveaux local et régional. De nombreuses méthodologies et pratiques nationales liées à l'ODD 16+ sont centrées sur l'État et le citoyen, et par conséquent ne prennent pas en compte les personnes privées du statut de citoyen, dont 3,1 millions de demandeurs d'asile, 25,4 millions de réfugiés et plus de 3,8 millions d'apatrides dans le monde. Il est essentiel d'élargir l'utilisation des différentes sources de données, y compris celles générées par les personnes, en plus d'envisager la possibilité de poursuivre de nouveaux partenariats entre les acteurs de la gestion des données afin de développer davantage les capacités nationales de collecte, d'analyse et de diffusion de données. La révolution des données et le potentiel des mégadonnées et de l'intelligence artificielle offrent des possibilités prometteuses, mais doivent être utilisés de manière responsable.